



# TRANSPORTS ET MOBILITÉ



LA NEWSLETTER DE VALENCE-ROMANS DÉPLACEMENTS



## NOUVEAU ! Arrivée de l'autopartage

Des voitures en libre-service sont désormais disponibles à Valence et sur le Parc d'activité Rovaltain en connexion avec un réseau de plus de 90 villes de la région et en France.

L'autopartage est un service pratique et économique pour les habitants du territoire qui accèdent aux véhicules 24 h/24 sur simple réservation. Il est facturé à l'usage, selon la durée et les kilomètres parcourus. Ce service s'inscrit dans la politique de mobilité du syndicat, en complément des transports collectifs et des modes actifs (marche à pied, vélo...)

Pour plus d'information et inscription : [alpes-loire.citiz.fr](http://alpes-loire.citiz.fr).

## NOUVELLE TOITURE au pôle bus de Valence

Après 5 semaines de travaux, le pôle bus de Valence reprend un fonctionnement normal avec une toiture remise à niveau.

Les travaux réalisés par Valence-Romans Déplacements avec le concours de l'entreprise AJS SERPEGINI ont permis de régler les problèmes d'étanchéité de la toiture et de rénover le pôle bus pour le **confort de tous les voyageurs**. Tout cela dans un délai plus court que les 14 semaines initialement prévues.

Les voyageurs profitent de ce nouvel équipement et ont retrouvé leurs bus aux emplacements habituels depuis le 27 mars.



## PLAN VELO Faciliter les déplacements

Pour développer l'usage du vélo sur l'ensemble du territoire, Valence-Romans Déplacements coordonne la réflexion et les actions pour l'aménagement d'itinéraires confortables et sécurisés, donnant une vraie place aux cyclistes.

Le **nouveau plan** vélo informe les habitants des différents aménagements existants pour se déplacer en toute sécurité à vélo et suggère des itinéraires permettant de relier les communes et points d'intérêts du territoire.

Disponible à partir de mai 2017



## CHARTRE DES ZONES APAISÉES Apprendre à partager la rue

La rue n'est jamais uniquement vouée à la circulation automobile. Elle accueille de nombreux usages, activités et fonctions, qui cohabitent plus ou moins aisément.

Les collectivités du territoire font preuve d'une réelle volonté d'avancer en souhaitant mettre en place des outils de modération de la vitesse. Elles manquent cependant d'une vision claire de la réglementation.

Valence-Romans Déplacements met donc aujourd'hui à leur disposition une charte des aménagements des zones apaisées dont un des objectifs est d'**apporter des éclaircissements sur la démarche et la réglementation en vigueur**.

Pour compléter cette démarche, une opération pilote est en cours sur la commune de Saint-Paul-lès-Romans.



## CHALLENGE MOBILITÉ

C'est le 8 juin!!

Ouverts à tous les établissements employeurs, cet événement permet d'impulser, de valoriser et de dynamiser les initiatives en matière de mobilité durable.

Toutes les infos sur notre site  
[www.valenceromansdeplacements.fr](http://www.valenceromansdeplacements.fr)